



## Déclaration de la FNEC FP-FO 47 au CTSD du 5 septembre 2022

Monsieur le DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Les enseignants, PsyEN et plus encore les AESH, ont en cette rentrée scolaire les mêmes préoccupations que les autres salariés : ils sont frappés de plein fouet par l'inflation et voient leur pouvoir d'achat s'effondrer. Le gouvernement n'accorde qu'une « augmentation » de 3,5% de la valeur du point d'indice alors que l'inflation dépasse déjà les 6% pour l'année 2022, il refuse toujours un vrai statut et un vrai salaire aux AESH.

Cette chute du pouvoir d'achat s'accompagne d'une dégradation sans précédent des conditions de travail.

Le ministère annonce un déficit de 4 000 professeurs après les concours de recrutement, dont 1 700 dans le premier degré. Il assume de ne pas prendre de mesure à la hauteur de la situation. Ainsi, le ministre de l'Éducation nationale déclarait récemment : « *Nous ferons avec les moyens du bord.* » Sur le front du remplacement des professeurs absents en cours d'année, il ne fait aucun mystère, précisant : « *Le banc de touche est très réduit.* »

Ainsi, il faudrait se résigner cette année encore à la situation chaotique que nous avons connue au cours de la précédente année scolaire : nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels, scolarité « gruyère » pour des centaines de milliers d'élèves qui perdront de nombreuses heures de cours en raison des non-remplacements, manque d'AESH, scolarisation des élèves en situation de handicap dans des conditions qui ne correspondent pas à leurs réels besoins...

Qu'en est-il en cette rentrée pour notre département ?

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, lors de l'audience intersyndicale du 7 juillet où nous portions le mandat du recrutement massif et immédiat de personnels pour pallier au manque de remplaçants, vous vous êtes voulu confiant, en nous indiquant que la situation serait meilleure que l'an dernier. Vous avez précisé que l'on devrait arriver à une situation d'équilibre entre le nombre de PE et le nombre de postes à pourvoir.

Vous indiquiez toutefois que si la 7ème vague continuait à la rentrée, on ne pourrait pas faire face avec 131 remplaçants.

Or les premières informations qui nous sont remontées indiquent qu'un nombre significatif de collègues remplaçants sont d'ores et déjà bloqués sur des postes à l'année. Par conséquent, notre revendication est plus actuelle que jamais.

Le SNUDI-FO, opposé à la guerre dont les travailleurs sont toujours les victimes, dénonce les milliards détournés pour les dépenses militaires pendant que l'école publique manque de tout. Il réaffirme son exigence de création de tous les postes nécessaires.

Par leur mobilisation, les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires ont déjà contraint le ministre à recruter sous statut la moitié d'entre eux. Pour le SNUDI-FO, la question de la mobilisation pour recruter des enseignants fonctionnaires d'État par l'utilisation de la totalité des listes complémentaires, par le ré-abondement de celles-ci, par la mise en place de concours exceptionnels à Bac+3, par la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent (sans attendre l'hypothétique concours annoncé par le ministre Ndiaye) est posée de manière immédiate

Répondre aux besoins urgents en matière de personnels, enseignants et AESH, cela passe aussi par l'augmentation générale des salaires à hauteur des pertes subies depuis 20 ans. Cela passe, pour les AESH, par la création d'un véritable statut pour nos collègues AESH et l'abandon des PIAL.

La défense et la reconquête de l'école publique, c'est aussi, pour le SNUDI-FO, le combat contre la mise en concurrence des écoles, la territorialisation, l'instauration d'un management digne des entreprises privées initié par PPCR ... C'est le refus de la mise en œuvre et de l'extension de l'expérimentation marseillaise où les directeurs sont partie prenante du choix des adjoints au sein d'écoles devenues autonomes. C'est l'exigence d'abandon des évaluations d'école où les personnels seraient contraints de subir une auto-évaluation ainsi qu'un audit mené par des personnalités extérieures.

Le SNUDI-FO vient d'ailleurs de s'adresser au SNUipp-FSU, à la CGT Educ'action, à SUD Éducation et au SNALC, syndicats avec qui il partage l'exigence d'abandon des évaluations d'école, pour demander audience ensemble au ministre.

Nous vous demandons donc, M. l'inspecteur d'Académie, qu'au regard de l'absence d'obligation réglementaire de subir une évaluation d'école, et dans l'attente des échanges intersyndicaux avec le ministre, les collègues, les équipes qui le souhaiteront et vous le feront savoir, soient dispensés de participer à ce dispositif d'évaluation d'école.

Je vous remercie.